

Accueil uniquement sur rendez-vous

Pôle petite enfance du Hallebardier

16 rue du Hallebardier

📍 Ligne tram A, arrêt Palais des Sports

Crèche familiale Monconseil

19 rue du père Goriot

📍 ligne tram A, arrêt Monconseil

Centre socioculturel Gentiana

90 avenue Maginot

📍 ligne tram A, arrêt Christ Roi

Relais Petite Enfance

7 place Henri Langlois

📍 ligne bus 4, arrêt Général Renault

Espace Jacques Villeret

11 rue de Saussure

📍 ligne bus 10, arrêt Mozart



Le Relais Petite Enfance est un lieu :

➡ d'information, 🧱

➡ d'écoute, 🌿

➡ d'échange... 🌀

...sur les modes d'accueil de la petite enfance. C'est un service neutre et gratuit, animé par des professionnel(le)s de la petite enfance. Il n'a pas fonction de contrôle, ni d'employeur.



Le RPE Relais Petite Enfance de Tours



f x @ d in 📄 tours.fr

VILLE DE
TOURS

Accueil sans rendez-vous

Direction Petite Enfance
8 boulevard Heurteloup

Du mardi au vendredi
de 8h30 à 13h et de 14h à 17h
et le vendredi jusqu'à 16h30.



Pour vous accompagner

➡ **Contactez le Relais Petite Enfance :**
relaispetiteenfance@ville-tours.fr

➡ Pour une pré-inscription en structure
petite enfance municipale ou
associative, rendez-vous sur place ou
sur Tours.fr

➡ 02 47 70 86 68

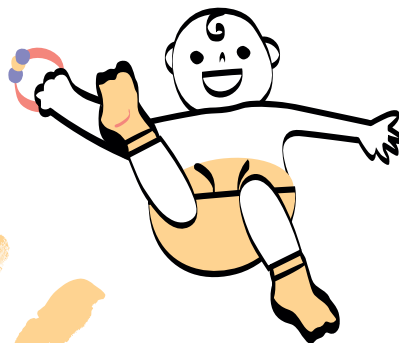


Vous êtes parents ou vous le serez bientôt

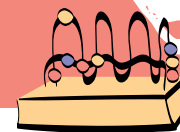


Le relais vous informe et vous accompagne :

- ➡ sur les différents modes d'accueil existant à Tours
- ➡ sur les aides liées à votre mode d'accueil
- ➡ sur la recherche d'un assistant ou d'une assistante maternel(le), ou bien d'un professionnel de la garde à domicile
- ➡ sur vos droits et obligations en tant que particulier employeur.



Vous êtes un(e) assistant(e) maternel(le), professionnel de la garde à domicile, ou vous souhaitez le devenir



**Le relais vous informe sur
votre profession, vos droits et
obligations de salarié.**

Le relais vous accompagne :

- ➡ dans vos démarches administratives.
- ➡ dans votre pratique quotidienne :
 - temps d'accueil collectif
 - réunions et conférences
 - échanges d'informations

**Le relais permet de communiquer
aux parents vos places
disponibles en mettant à
leur disposition la liste des
assistant(e)s maternel(le)s.**

